

Espace public et expressions des opinions politiques : le cas du journal écrit au Burkina Faso

Projet de recherche

Par

Habibou Fofana

(Doctorant en science politique, Université de Ouagadougou, Burkina Faso)

Les interrogations sur la fonction politique des médias ont très souvent porté sur la production et les incidences de la représentation journalistique des événements. Focalisée sur les « spectateurs professionnels », l'analyse de l'espace journalistique, ainsi conçu, tend alors à se réduire aux mécanismes journalistiques de construction des objets publics, et aux effets des modalités de cette publicité sur le cours des luttes sociales. Or, l'analyse du travail de la couverture journalistique des événements sociaux (Champagne, P : 1984), montre bien les relations complexes qui s'instaurent à l'occasion entre les professionnels de l'information et les acteurs sociaux dans ce qui apparaît comme une dynamique de co-production de l'information. Ainsi, le cours général de la production de l'information journalistique trahit un jeu d'acteurs entre groupes sociaux et professionnels de l'information pour le « cadrage » des événements décrits. L'intervention d'acteurs sociaux, sous diverses formes dans l'espace journalistique, institue un mode d'usage des médias qui invite à revisiter le principe de la séparation paradigmatique entre producteurs et récepteurs dans l'analyse de la construction médiatique des problèmes publics (Neveu, E : 1999). L'intérêt d'une telle perspective est de mettre l'accent sur les modalités d'usages stratégiques des médias, par les acteurs sociaux, dans les luttes sociales pour la définition des légitimités collectives.

Dans cette perspective il apparaît que l'usage des médias, par des acteurs individuels ou collectifs, pour exprimer leurs opinions, en direction d'un public de lecteurs, constitue une forme de la participation politique qui, souvent, précède ou accompagne l'acte spécifique de l'introduction d'un bulletin dans l'urne. Cet usage, dans les périodes électorales par exemple, révèle l'importance de la dimension médiatique dans la mobilisation politique qui engage des stratégies diverses de captations des médias par des acteurs sociaux en confrontation, aux fins justement de peser sur les « consciences dans l'isolement ». On peut donc avancer avec Habermas (1987) que ces interventions constituent une forme « d'usage public de la raison » qui s'inscrit dans la dynamique des luttes sociales où les médias deviennent l'un des lieux de définitions concurrentielles des légitimités collectives. Mais l'utilisation de l'espace médiatique, par les acteurs sociaux, ne se restreint pas aux seuls « moments électoraux ». Dans le cas du Burkina Faso, elle constitue une pratique d'intervention publique, plus ou moins régulière, dans la presse écrite où divers

agents sociaux expriment leurs points de vue, relativement à des enjeux collectifs. Les colonnes des journaux deviennent à ce titre un espace de confrontations de visions concurrentes que l'on ne saurait négliger dans le cadre d'une interrogation des modalités de la participation des citoyens dans la définition des règles de gestion légitime de la cité.

Dès lors qu'il est envisagé sous la forme d'un « espace public », l'espace médiatique interroge alors sur les conditions et les stratégies qui président à l'expression publique des opinions. Ces conditions et stratégies portent à la fois sur les modalités d'accès à l'espace public médiatique, en tant que « chances » (Weber, M : 1985) sélectives de publicité des opinions, et sur leurs procédures de représentation dans le journal. A ce titre, le journal écrit constitue l'un des lieux privilégiés d'analyse des conditions et des stratégies de l'expression des opinions politiques. En effet, l'on peut supposer qu'au-delà de la compétence proprement scolaire de l'expression écrite, les modalités de la prise de parole par des acteurs dans les colonnes d'un journal permettent de comprendre, selon les contextes sociaux et historiques, comment se construit le droit à l'expression des opinions politiques, les conditions de leurs publicités et les stratégies que renferme ce mode de la participation politique.

Dans le cadre de cette recherche, qui vise à approfondir une investigation menée à partir d'un journal écrit burkinabè, l'Observateur Paalga, nous proposons de reconstruire l'ensemble du processus au terme duquel les « intentions expressives » s'inscrivent dans le journal et s'offrent comme représentation écrite de la réalité sociale, afin de repérer les contraintes successives qui accompagnent et déterminent la production des raisons politiques et les stratégies déployées par les acteurs dans ce cadre.

L'hypothèse de cette recherche pourrait se formuler ainsi qu'il suit : L'expression publique d'une opinion prolonge dans le journal les luttes sociales qui s'engagent dans l'espace sociale pour la définition des légitimités collectives. Sa réalisation dans le journal, constitue la rencontre entre un projet expressif et une « aire scripturale » historique (Peytard, J : 1975), scandée par des séries de (re)formulations et d'ajustement à des normes et objectifs de publicité. Les modalités de cette rencontre des acteurs avec l'espace d'expression sont alors révélatrices des contraintes diverses qui déterminent les conditions de « l'usage public de la raison ». Ces contraintes pourront être repérées dans les conditions de prise de parole, la définition des problèmes légitimes susceptibles d'être publiés ainsi que les procédures journalistiques de publication de ces problèmes.

Ainsi vu, le journal est un espace graphique où viennent s'inscrire divers discours qui constituent des informations potentielles sur le monde. Ces discours visent à exprimer dans le journal des enjeux sociaux et politiques dont la

traduction doit tenir compte du contexte social qui fournit les éléments d'interprétation de ces réalités. La traduction journalistique de la réalité est donc dépendante d'un complexe culturel constitutif des contextes sociaux, fournissant les éléments de production et les cadres interprétatifs des objets informatifs. Le discours, en tant qu'exposition argumentée d'un point de vue, apparaît comme la matérialisation dans le journal d'une vision spécifique du monde. Il est alors indispensable de savoir comment se construisent ces points de vue sur le monde.

On peut avancer l'idée que les points de vue des individus et des collectifs sont liés à leurs modes d'existence qui déterminent et hiérarchisent les objets d'intérêt, les « problèmes importants ». Les perceptions sont donc structurées par des conditions d'existence qui sont constitutives de formes spécifiques de « consciences », en tant qu'intériorisation des rapports différentiels que les individus et les groupes entretiennent avec le monde.

Chaque point de vue se construit alors à partir d'une « position dans l'espace social ». Comme Bourdieu, P (1994) le montre dans le cas spécifique du champ littéraire, toute position sociale n'existe que relativement à d'autres positions, formant ainsi un système de relations qui évolue suivant l'histoire de chacune des positions et de l'ensemble solidaire qu'elles constituent. Cette interdépendance implique que toute perception de la réalité sociale s'inscrit dans ce complexe relationnel historique. Les problèmes dont les individus font l'expérience sont le produit de cette interdépendance sociale, nécessitant la recherche et la définition de légitimités collectives, susceptibles d'orienter les rapports sociaux et d'instituer ainsi la cité. Donc, la compréhension de ces conceptions spécifiques des légitimités collectives, passe par l'interrogation des mécanismes de l'intégration sociale conduit par l'instance étatique, en l'occurrence, dans le cas du Burkina Faso. Il nous faudrait alors nous interroger sur la structure de cette intégration étatique caractéristique du contexte de notre étude.

De fait, les réflexions sur la formation de l'Etat dans les sociétés africaines ont généralement été inscrites dans une perspective érigeant l'histoire singulière du processus d'étatisation occidentale en modèle d'interprétation des dynamiques politiques africaines (Badie, B, :1984). Or, dans le contexte du procès d'homogénéisation sociale en cours en Afrique, les configurations de l'Etat moderne sont le résultat d'une interpénétration d'unités sociales de domination anciennes et nouvelles qui s'articulent dans le cadre de l'émergence d'un ordre politique nouveau. De ce fait, on assiste à des rapports de forces et de sens entre des logiques d'intégration concurrentes où le modèle « officiel » de l'Etat cache des négociations entre des ordres sociaux spécifiques à chaque contexte, pour définir les critères et les principes de la nouvelle domination légitime. Il s'agit donc de comprendre les spécificités de ce processus de construction de l'Etat au

Burkina Faso, comme instrument de contrôle politique pour imposer une « loi du monopole » (Elias, N : 1975).

Une telle perspective invite donc à reconsidérer l'édification de l'Etat comme le résultat d'un processus conflictuel d'émergence d'un ensemble intégré dont les propriétés, jamais déductibles d'une ligne prédéfinie, relèvent d'une dynamique sociale qui repose sur des équilibres provisoires. L'une des conséquences méthodologiques importantes de cette perspective serait d'orienter l'observation sur les processus d'interpénétration de ces unités sociales concurrentes dans un ensemble de plus en plus unifié. La question centrale, de ce point de vue, serait donc celle des recompositions identitaires, à travers le procès d'intégration des groupes sociaux au cours de la formation d'une « configuration étatique » instituant la « citoyenneté » comme lien social nouveau définissant une communauté politique. Toutefois, il faudrait considérer cette codification de la citoyenneté, en tant que lien à l'Etat et implication politique (Leca, J : 1986), comme une opération de qualification sociale problématique. Elle consiste en l'édiction, au cours des transformations qui affectent l'Etat, de critères qui sont issus de la confrontation de catégories normatives concurrentielles (Rosanvallon, P, 1992).

Suivant donc l'équilibre historique de ces forces sociales, cette dynamique détermine de façon provisoire les propriétés sociales pertinentes que le « Code » naturalise comme critères de la citoyenneté. Jamais définitivement fixés, ces critères dépendent toujours de valeurs véhiculées par les configurations dominantes du moment et, en tant que modalités sociales et morales sélectives, segmentent la communauté étatique en groupes sociaux plus ou moins prédisposés à l'exercice codifié de la citoyenneté. Dès lors, l'analyse doit être attentive aux projets unificateurs, portés par divers groupes sociaux concurrents dans l'espace concerné. Cette perspective exige alors qu'une attention soit accordée à la profondeur historique des identités sociales (Savonnet-Guyot, C. 1986) pour comprendre les recompositions sociales qui s'opèrent, et cristallisent des appartenances identitaires au cours de l'édification de l'Etat.

Les points de vue des individus sur les enjeux collectifs dépendent alors de leurs situations individuelle et collective dans cette dynamique de construction de l'Etat. Les opinions qu'ils expriment visent de ce fait à définir les critères de légitimité qui s'attachent à chaque dimension de la vie collective. On peut à présent se demander comment leurs expériences privées sont transformées en discours publics qui se donnent à lire dans le journal.

L'usage du journal comme instance de définition des légitimités et lieu de déploiement des stratégies politiques traduit une évolution des modalités de règlement des conflits qui structurent la vie collective, dont il faut comprendre le mode d'institution suivant les contextes sociaux. Cette instance peut donc être considérée comme une forme historique de réalisation de l'espace public qui, en rendant possible une confrontation des points de vue des acteurs, révèle les

enjeux propres à chaque collectivité. Le contexte social détermine à la fois les objets légitimes et leurs modes de représentation publique, et assigne une fonction sociale dominante à l'espace public.

Chaque discours constitue en cela une prétention à la légitimité, dont il faut rechercher les conditions de légitimation. Il s'agit alors de suivre le processus d'institution du journal comme espace public, ainsi que, suivant l'évolution de sa structure, les principes de construction du caractère public des problèmes, leurs conditions de publicité et leurs modes de représentation dans l'espace du journal. Pour cela, il nous faudrait suivre tout le processus à travers lequel l'opinion privée d'un acteur ou un groupe d'acteurs, relativement à un problème, devient un point de vue publié dans un journal.

On peut supposer que tout projet de publicité d'une opinion est soumis à un ensemble d'arbitrages sociaux, provenant de divers univers où les individus sont impliqués. Ces arbitrages déterminent des objets et des intervenants autorisés. L'intervention s'appuie sur une reconnaissance sociale du « droit à la parole » qui s'actualise alors à travers un discours sur des objets, dont la construction et l'énonciation s'opèrent à l'intérieur d'un espace de contraintes historiques où se jouent le dicible et l'indicible, et où se définissent l'important et l'accessoire. Mais, on doit aussi supposer que ces contraintes ne sont pas uniformes et qu'elles varient selon les acteurs et selon l'enjeu soulevé par les types de problème. L'espace d'expression de chaque intervenant étant alors circonscrit par des contraintes spécifiques auxquelles son discours est soumis (Bourdieu : 1982 ; 2001), l'on peut alors rechercher les configurations sociales dont ces contraintes relèvent, pour appréhender les modalités différentielles de la prise de parole publique. Ces modalités de reconnaissance de la « légitimité expressive » pourraient alors nous révéler les conditions proprement politiques de l'accès des problèmes et des hommes à l'espace public du journal.

Cependant, les acteurs ne sont jamais complètement soumis à ces contraintes. Il faut envisager une capacité différentielle des acteurs sociaux à peser sur le cours de cette production suivant les ressources dont ils disposent pour imposer leurs points de vue et les conditions de la « révélation médiatique » des questions dont ils sont porteurs. Formulés, le « projet expressif » entre dans une seconde phase d'arbitrages dont la compréhension des mécanismes exige l'examen du « travail journalistique de production » des objets publics.

Le journal apparaît comme une entreprise de l'information dont le procès de production mobilise diverses compétences sociales et techniques. En cela, le travail de production journalistique est la mise en œuvre de schèmes techniques et sociaux incorporés par les acteurs de la production. Les modalités de constitution de ces dispositions professionnelles sont au principe d'une « culture journalistique » qui génère des grilles de lecture de la réalité sociale et des pratiques professionnelles, gouvernant la mise en ordre journalistique des

opinions qui prétendent à la publicité. Il s'agira alors de repérer les contraintes propres à cette culture professionnelle, toujours spécifiques, qui structurent le travail de production journalistique, en tant qu'inscription d'objets informatifs dans l'espace du journal. Il est donc nécessaire de questionner à présent le mode opératoire qui préside au travail journalistique de sélection et d'insertion des écrits des intervenants dans l'espace du journal.

La production obéit à une « ligne éditoriale » qui institue une politique productive du journal en tant que perspective spécifique de traitement de l'information. Ainsi, chaque numéro constitue un élément d'une « série discursive » qui est la « collection des numéros » (Mouillaud, M : 1982). L'option éditoriale traduit des enjeux spécifiques de l'espace journalistique qui affectent chaque « titre de journal » à une position dans le champ de la production de l'information, indissociable des confrontations qui structurent l'espace social général. L'édition encadre le travail de « rédaction » qui sélectionne les thématiques conformes, définit leurs modes de traitement ainsi que leur procédure d'inscription dans « l'espace ordonné du journal » où s'insère le discours de chaque intervenant.

Les objets sont inscrits dans un espace structuré dont la « composition » révèle une organisation et une hiérarchie spatiale du journal dont il faut repérer la logique d'institution et d'évolution. Cette organisation formelle de l'espace informatif dépend des contextes socioculturels et de l'histoire spécifique du journal. En cela, les « rubriques » traduisent à la fois les « fonctions » d'information que le journal poursuit à travers les « thèmes » qui y sont traités, et les découpages de la réalité sociale qu'il impose. Le travail rédactionnel constitue une opération de sélection et d'écriture sur la surface du journal qui distribue les discours entre les « régions » ainsi définies de l'aire graphique.

Le résultat de cette mise en forme journalistique des écrits est une inégale mise en valeur des problèmes et des acteurs qui les portent, qui apparaissent comme des indicateurs des contraintes que cet espace d'expression impose aux acteurs. Les modalités d'insertion du discours dans l'espace du journal donnent ainsi lieu à une série d'arbitrages à la fois politiques et techniques dont les repères révèlent des confrontations entre des instances qui énoncent, dans l'espace local, les conditions de publicité des opinions. Il s'agira alors de repérer, à partir du traitement rédactionnel des « projet expressifs », les instances de définition de la publicité des opinions.

La Méthode

Elle se fonde sur l'hypothèse de la rencontre entre des projets expressifs et une aire scripturale, dont nous voulons comprendre les modalités. Nous proposons de partir donc des « interventions » dans le journal et de remonter aux « intentions expressives » en procédant au repérage des contraintes et des stratégies de publicité propre à chaque segment du procès de production de l'opinion.

1- L'observation de « l'aire scripturale »

Elle intéressera deux niveaux : le journal en tant que support matériel de l'intervention et le journal en tant qu'instance organisationnelle d'arbitrage des conditions de publicité de l'intervention.

1.1 Le support matériel

Il s'agira, pratiquement, de recenser l'ensemble des interventions sur la période découpée dans le processus de la production en identifiant les caractéristiques suivantes :

- Le numéro de parution de l'écrit (comme élément de la série discursive)
- L'auteur ou les auteurs de l'écrit (comme représentant d'une position)
- La thématique développée (objet de l'intervention)
- La localisation de l'écrit dans l'espace du journal (en tant que système de signes dont dépend la valeur du mode d'insertion)

Pour saisir les valeurs topologiques de chaque intervention, ce recensement devra être accompagné par l'appréhension de la topographie de l'espace d'expression dans une perspective visant à repérer les transformations matérielles et graphiques qui s'y opèrent au fil du temps, à travers l'évolution de l'organisation interne du journal (éditorial, rubriques, hiérarchie spatiale des régions, caractères de l'écriture des objets etc.)

Nous supposons que cette dynamique du support matériel de l'aire graphique est elle-même liée à celle de l'instance organisationnelle dans une interdépendance évolutive, il s'agira alors d'observer les dimensions significatives de cette instance.

1.2 L'instance organisationnelle d'arbitrage

L'on procèdera à ce niveau à une observation du contexte du travail de production journalistique à travers l'examen des dimensions suivantes :

- Histoire de la création du journal et objectifs assignés
- Composition, profils et évolution du personnel
- Statut et règlement intérieur du journal
- Organes de traitement de l'information
- Règles et procédures générales d'arbitrage des écrits
- L'option éditoriale du journal (sujets traités, perspective adoptée, périodicité etc.)
- Les liens individuels ou collectifs du journal avec « l'extérieur » (économiques, sociaux, politiques, professionnels etc.)
- Etendue de la diffusion du journal

A l'issue du repérage des interventions dans le journal l'on pourra alors remonter à leurs origines.

2- L'interrogation des « intentions expressives »

Cette interrogation sera nécessairement subordonnée à la possibilité matérielle de repérage et d'accès aux intervenants. Elle concernera alors les dimensions suivantes :

- Les inscriptions sociales des intervenants
- Les justifications du choix du journal de publication des écrits et les possibilités concurrentes expérimentées ou exclues
- Les thèmes sur lesquels l'on est intervenu et leurs justifications
- Les objectifs et acteurs visés par les publications
- Les perceptions de l'efficacité et des limites de la publication de l'opinion
- Modes de connaissance des thèmes abordés
- Les instances (personnes ou institutions) de légitimation auxquelles l'on a recours avant les publications et les dimensions sur lesquelles porte cette légitimation (forme, contenu, opportunité, sanctions positive ou négative etc.)

Un second processus de la recherche consistera, à l'issue de la sélection d'un corpus d'interventions (qui sera constitué après une première phase révélatrice des éléments pertinents) à articuler ces deux segments du terrain.

3- De l'intention à la publication

A partir d'une série d'articles sélectionnés, il s'agira de reconstruire l'histoire des interventions avec leurs auteurs suivant le questionnement suivant :

- Contexte social du projet de publication du thème
- Circonstances ayant suscité l'intervention

- Objectifs visés par l'intervention
- Origine des savoirs et valeurs soutenant l'argumentaire (à partir d'un commentaire du contenu de l'écrit)
- Personnes consultées avant la publication et caractères de leurs avis
- Types d'appréhension avant la publication
- Démarche réalisée auprès du journal pour la publication (procédure de soumission du projet de publication)
- Réaction du journal à la soumission du projet (publié en l'état ou après reformulation, nature et justifications etc.)
- Réactions obtenues après la publication et leurs origines

Nous suivrons ensuite le nouveau processus d'arbitrage de ces projets de publication au sein de l'espace du journal à travers leurs traitements :

- Instances d'appréciation (composition, pouvoir et mécanisme de décision)
- Critères ayant présidé à la définition de l'intérêt de l'écrit (désaccords survenus sur l'appréciation)
- Critères ayant présidé à l'opportunité de sa publication (désaccords survenus sur l'appréciation)
- Critères ayant présidé à son affectation à une rubrique (désaccords survenus sur l'appréciation)
- Réactions parvenues au journal après la publication

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BADIE, Bertrand (1984) : Le développement politique, Editions economica.

BOURDIEU, Pierre (2001) : Langage et pouvoir symbolique, Paris Editions Fayard.

BOURDIEU, Pierre (1994) : *Pour une science des œuvres*, in Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action, Paris, éditions du Seuil, p 59-80.

BOURDIEU, Pierre (1982) : Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques, Fayard, Paris.

CHAMPAGNE, Patrick (1984) : *La manifestation. La production de l'évènement politique*, ARSS, Vol 52, N°1, p. 19-41

ELIAS, Norbert (1975) : La dynamique de l'Occident, Paris Calmann-Lévy.

ELIAS, Norbert (1991) : Qu'est-ce que la sociologie ? Paris, Editions de l'Aube.

HABERMAS, Jürgen (1993) : L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris, éditions Payot.

HABERMAS, Jürgen (1997) : Droit et démocratie. Entre faits et normes, Paris Gallimard.

HABERMAS, Jürgen, (1987) : Théorie de l'agir communicationnel, T1 Rationalité de l'agir et rationalisation de la société, Paris, Fayard.

LECA, Jean, (1986) : *Individualisme et citoyenneté*, Sur l'individualisme (sous la direction) BIRNBAUM, Pierre et LECA, Jean, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

MOUILLAUD, Maurice (1982) : *Grammaire et idéologie du titre de journal*, Mots, Vol 4, N°1, p. 69-91

NEVEU, Erik (1999) : *Médias, mouvements sociaux, espaces publics*, Réseaux, Vol 17, N°98, p. 17-85

PEYTARD, Jean (1975) : *Lecture(s) d'une « aire scripturale » : la page de journal*, Langue française, Vol 28, N°1, P ; 39-59

ROSANVALLON Pierre (1992) : Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France, Paris, Editions Gallimard.

ROSANVALLON, Pierre (1990) : L'Etat en France de 1789 à nos jours. Paris Editions du seuil.

SAVONNET-GUYOT, Claudette, (1986) : Etat et sociétés au Burkina. Essai sur le politique africain, Paris, Karthala.

WEBER, Max, Economie et société (1995) : T1, Pocket, Paris.